

Les 24 homélies *De statuis* de Jean Chrysostome Recherches nouvelles

Dans ce bref article nous voudrions démontrer qu'il existe, en réalité, 24 homélies *De statuis* (*Ad populum Antiochenum*) de Jean Chrysostome. Ces découvertes ont été faites pendant une année d'étude et de recherche à l'Institut des Sources Chrétiennes à Lyon, comme préparation à une édition critique des *Homélies sur les Statues*. Nous remercions tout particulièrement ici le Père Joseph Paramelle qui a guidé nos recherches.

La tradition de l'édition des 21 ou 22 homélies *De statuis* est déjà vieille de quatre siècles. La première édition fut celle de John Harmar à Oxford en 1590¹. Harmar a utilisé un seul manuscrit pour faire son édition, celui d'Oxford, New College, Cod. 81, du x^e siècle, n° 117 dans les *Codices Chrysostomici Graeci* I². L'ordre des homélies qu'on trouve dans le manuscrit du New College Cod. 81 (selon leur numérotation dans la Patrologie de Migne)³ est le suivant : 1-18, 20, 19 et 21, suivi d'*Ad illuminandos catechesis* 2 (PG 49, 231-240) qui a été détaché de la série par Montfaucon⁴, mais qui, normalement, est l'homélie 21 dans la tradition manuscrite. Nous laisserons de côté ici la question de savoir pourquoi cette homélie a été séparée de la série par Montfaucon, et pourquoi sa vraie place est parmi les homélies *De statuis*. Cela a déjà été fait par Antoine

1. *Johannes Chrysostomi Homiliae ad populum Antiochenum duae et viginti*, Omnes, excepta prima, ex manuscriptis Novi Collegii Oxoniensis codicibus, Opera et studio Ioannis Harmari, London, 1590.

2. M. AUBINEAU, *Codices Chrysostomici Graeci. I : Codices Britanniae et Hiberniae*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1968.

3. J.-P. MIGNE, *Patrologia cursus completus*, Paris. Les homélies *de Statuis* se trouvent en PG 49, 15-222.

4. Dom Bernard de MONTFAUCON, *S. P. N. Ioannis Chrysostomi opera omnia quae extant vel eius nomine circumferuntur*, 13 vol., Paris, 1718-1738.

Wenger, Auguste Piédagnel et par Frans Van de Pavverd⁵. Le deuxième a écrit à ce sujet : « La tradition manuscrite quasi-unanime rattache cette homélie τὼν πρώην aux Discours Des Statues prononcés durant le Carême de 387 à Antioche... Le contenu baptismal de l'homélie explique qu'elle ait pu, occasionnellement, émigrer hors de la série "Des Statues"⁶. »

Ensuite, après Harmar, la deuxième et la troisième édition des homélies *De statuis* furent celles de Fronton Du Duc en 1612 et de Henry Savile, la même année 1612. Savile aurait utilisé les manuscrits suivants, selon ses propres paroles : *hunc editionem adornavimus ex optimo meo manuscripto et duobus Oxoniensibus, uno in Collegio Novo (quem expressit in editione sua docti Johannes Harmarius), altero in Bibliotheca Universitatis, cui accessit quartus Croshauij nostri*⁷. Alors, il semble que l'*optimo meo* soit le manuscrit d'Oxford, Auctarium E.5.1 (Misc. 66). Le *Summary Catalogue* (Nr. 2496) d'Oxford indique que ce manuscrit appartient à Savile. Le manuscrit d'Harmar in *Collegio Novo* serait aujourd'hui l'Oxford, New College 81. Le manuscrit de l'université serait aujourd'hui l'Oxford, Auctarium E.1.13. Les « Bursars of Merton College » mentionnent que ce manuscrit a été donné au collège par Henry Savile. Finalement, le manuscrit de Croshau, (que personne n'arrive à identifier, malgré nos tentatives pour trouver son nom dans les archives de Merton College) serait aujourd'hui le Merton College 28. Malheureusement, il ne nous a pas été possible d'établir jusqu'à maintenant les manuscrits de Fronton Du Duc, parce qu'il ne donne pas cette information dans son édition. Mais, il y a quelque raison de croire qu'il aurait utilisé l'Oxford, Auctarium T.1.5 (Misc. gr. 183) – « Olim coll. Clar. Paris Soc. Jesu. Meerman ».

Pour leurs éditions, Fronton Du Duc et Savile ont utilisé des manuscrits ayant 22 homélies. Mais, dans une note, Fronton Du Duc montre qu'il connaissait des manuscrits ayant 24 homélies sur les Statues⁸. Savile, semble-t-il, n'était pas au courant.

Dans les homélies *De statuis*, les 18 premières figurent presque toujours en un ordre invariable dans la plupart des manuscrits. Les changements d'ordre ou de numérotation se produisent à partir de la 18^e homélie. Les éditions de Savile et

5. Par A. WENGER dans : Jean Chrysostome, *Huit catéchèses baptismales inédites*, Sources Chrétiennes 50 bis, Paris, Cerf, 1970 ; par A. PIÉDAGNEL dans : Jean Chrysostome, *Trois Catéchèses Baptismales*, Sources Chrétiennes 366, Paris, Cerf, 1990 et par Fr. VAN DE PAVERD, *St. John Chrysostom, the Homilies on the Statues. An Introduction*, Orientalia Christiana Analecta 239, Roma, 1991.

6. A. PIÉDAGNEL, p. 24.

7. H. SAVILE, t. VIII, p. 804.

8. FRONTON DU DUC, *J. Chrys. Opera omnia in duodecim tomas*, tomus primus, Paris, 1806, p. 1 des notes : ... *nec plures quam viginti tres aut XXIV. in codicibus manuscriptis inveniuntur.*

de Fronton Du Duc, conformément aux manuscrits qu'ils ont utilisés, avaient la numérotation suivante pour les 4 dernières hoélies :

19 : κατετρυφήσατε τῶν ἁγίων

20 : Ἀπὸ τῆς ῥήσεως (n° 21 dans les éditions de Montfaucon et de Migne)

21 : Τῶν πρώην εἰρημένων (*Ad illuminandos catechesis* 2 chez Montfaucon et Migne)

22 : Πρὸς τὸ τέλος ἡμῶν (n° 20 dans l'édition de Montfaucon)

C'est Montfaucon qui a détaché l'homélie 21 parce qu'il croyait qu'il s'agissait d'une catéchèse, comme nous venons de le voir, et il a pris les numéros 20 et 22 pour leur donner les places 21 et 20 dans la série. C'est ainsi que nous retrouvons l'ordre suivant dans la Patrologie de Migne, ce dernier ayant reproduit l'édition du Montfaucon quant aux homélies sur les Statues :

19 : κατετρυφήσατε τῶν ἁγίων

20 : Πρὸς τὸ τέλος ἡμῶν

21 : Ἀπὸ τῆς ῥήσεως

Et de là, on s'est fixé sur l'idée qu'il n'y a que 21 ou, à la limite, 22 homélies sur les Statues. Mais, nous avons découvert 18 manuscrits, tous anciens, qui ont 23 ou 24 homélies. Les deux dernières homélies sont toujours *De decem millium talentorum debitore* (PG 51, 17-30) et *In Psalmum* 145 (PG 55, 519-528). Voici la liste :

Athena, EB Class V 2537, XI^e s., ff. 1-219.

Bernkastel-Kues, St. Nikolaus Hospital, Cod. 47, XII^e s., ff. 1-295v.

El Escorial, Real Bibl., Cod. gr. 529 (omega 2.12) XII^e s., ff. 1-295.

Firenze, Bibl. Med. Laur., Plut 9.07, XIV^e s., ff. 1-299.

Hagion Oros, Monè Batopediou 320, XIV^e s., ff. 1-229.

Hagion Oros, Monè Koutloumousiou 29, XII^e s., ff. 1-262 (23 homélies).

Hagion Oros, Monè Koutloumousiou 54, XII^e s., ff. 1-304 (23 homélies).

Hagion Oros, Monè Pantokratoros 27, XI^e s.

London, Sion College, Cod. G. 5, XI^e s., ff. 1-266v.

Milano, Bibl. Ambrosiana, D 544 inf (Gr. 1002), XII^e s., ff. 1-256v.

München, Bayer. Staatsbibl., Cod. Gr. 349, XI^e s., ff. 1-312v.

Oxford, Bodl. Library, Rawlinson G. 159-160, X^e s., ff. 1-341.

Paris, BN, grec 782, XI^e s., ff. 1-95v (23 homélies).

Paris, BN, grec 787, XI^e s., ff. 1-257.

Paris, BN, grec 1023, XIII^e s., ff. 1-319v.

Vatican, Vat. gr. 558, XI^e s., ff. 1-254v.

Vatican, Vat. gr. 1788, XI^e s., ff. 1-237v.

Vatican, Palatinus gr. 205, XII^e-XIII^e s., ff. 1-271.

À part quelques ouvrages sur le style des homélies sur les Statues, leur syntaxe et leurs qualités rhétoriques⁹, il n'y a pas eu jusqu'à maintenant d'édition critique ou d'étude approfondie de la tradition manuscrite. Par contre, on n'a pas manqué de travaux d'inventaire, notamment sur les *Codices Chrysostomici Graeci*, ni de discussions sur leur ordre chronologique, notamment avec l'ouvrage de Van de Paverd. Mais la faiblesse de son ouvrage est de n'avoir pas consulté les manuscrits mêmes ; il le dit d'ailleurs : « In the second part of the investigation, when discussing whether certain homelies belong to the series *De Statuis*, I occasionally speak of "the manuscripts." This expression might give the impression that I have seen all the manuscripts of the *Homiliae de Statuis*. Therefore, it needs some explanation. I examined the descriptions of thirty-nine manuscripts that were relevant to my study¹⁰. » La plupart de ces descriptions venaient des *Codices Chrysostomici Graeci*¹¹. Hélas, dans les six tomes qui sont parus, les rédacteurs des *Codices* ont inventorié les homélies selon leur appellation habituelle, selon la tradition acceptée depuis Montfaucon. Certainement, les rédacteurs se sont donné pour tâche principale d'identifier les textes selon leur nom habituel, et ils n'ont pas cherché à faire de découvertes ou à établir de nouvelles traditions.

Par exemple, le manuscrit d'Oxford, Rawlinson G. 159-160, répertorié par Michel Aubineau dans le tome I des *Codices Chrysostomici Graeci* est présenté comme comportant les textes suivants : (1) *Ad populum Antiochenum homiliae* 1-19, 21 ; (2) *Ad illuminandos catechesis* 2 ; (3) *Ad populum Antiochenum homilia* 20 ; (4) *De decem millium talentorum debitore homilia* ; (5) *In Psalmum* 145. En revanche, dans le manuscrit même, toutes les homélies sont numérotées ἀνδρίστοις 1 à 24. Même chose pour le manuscrit Sion College Cod. G.5. Ici les homélies sont numérotées de 1 à 24 dans le manuscrit, mais répertoriées dans les *Codices* selon la façon habituelle : ... *Ad illuminandos catechesis* 2, *Ad populum Antiochenum homilia* 20, *De decem millium talentorum debitore*, *In Psalmum* 145.

Si nous prenons le dernier tome des *Codices*, le numéro VI de la Bibliothèque Apostolique du Vatican, le même phénomène persiste. Par exemple, le manuscrit Vaticanus graecus 558 est répertorié selon la tradition habituelle¹². Mais,

9. Nous mentionnons ici les études suivantes : M. A. BURNS, *St. John Chrysostom's Homilies on the Statues. A Study of their Rhetorical Qualities and Form*, Patristic Studies 22, Washington, D.C., Catholic University of America Press, 1930 ; M. SOFFRAY, *Recherches sur la syntaxe de St Jean Chrysostome d'après les Homélies sur les statues*, Paris, 1939.

10. F. VAN DE PAVERD, p. xxvii.

11. *Codices Chrysostomici Graeci* : M. AUBINEAU, CCG I, *Britanniae et Hiberniae*, Paris, 1968 ; R. E. CARTER, CCG II, *Germaniae*, 1968, et CCG III, *Americae et Europae Occidentalis*, 1970 ; W. LACKNER, CCG IV, *Austriae*, 1981 ; R. E. CARTER, CCG V, *Italiae partem priorem*, 1983 ; S. J. VOICU, *Codicum Ciuitatis Vaticanae partem priorem*, 1999.

12. Dans l'ancien catalogue préparé par Robert DEVRESSE, les homélies sont numérotées de 1 à 24 : *Codices Vaticani Graeci codd.* 330-603, Cité du Vatican, 1937.

ce qui est intéressant dans ce manuscrit est que non seulement les homélies sont numérotées de 1 à 24, mais qu'il y a même eu correction de la numérotation faite par une main ancienne. Dans la plupart des manuscrits comportant 21 homélies, l'ordre de celles-ci est le suivant :

- ιη' Πολλοὺς εἶδον χαίροντας
- ιθ' Κατετρυφήσατε τῶν ἀγίων
- κ' Ἀπὸ τῆς ῥήσεως (n° 21 dans Montfaucon)
- κα' Τῶν πρώην εἰρημένων (*Ad illuminandos catechesis* 2)
- κβ' Πρὸς τὸ τέλος ἡμῖν (n° 20 dans Montfaucon)
- κγ' Ὡς ἐκ μακρᾶς (*De decem millium talentorum*)
- κδ' Διηνύσαμεν τῆς νηστείας (*In Psalmum* 145)

Dans le Vaticanus graecus 558 l'ordre des homélies est le même, mais la première numérotation était la suivante: κ', κδ', κα', κβ', κγ'. En revanche, cet ordre a été corrigé par une main ancienne pour correspondre à l'ordre (ancien) habituel : κδ' est corrigé en κα' ; κα' est corrigé en κβ' ; κβ' est corrigé en κγ' ; et κγ' est corrigé en κδ'. Donc, si nous appelons le Vaticanus gr. 558 : V, nous pouvons faire l'hypothèse qu'il devait y avoir eu un ordre X-Y-V. X devait comporter :

- κα' Πρὸς τὸ τέλος ἡμῖν
- κβ' Ὡς ἐκ μακρᾶς
- κγ' Διηνύσαμεν τῆς νηστείας
- κδ' Τῶν πρώην εἰρημένων

Ensuite, Y a modifié l'ordre des homélies, mais sans corriger les numéros, ce qui devait donner :

- κδ' Τῶν πρώην εἰρημένων
- κα' Πρὸς τὸ τέλος ἡμῖν
- κβ' Διηνύσαμεν τῆς νηστείας

Mais, V, après avoir copié Y, a corrigé les numéros des homélies pour qu'ils correspondent à l'ordre dans le manuscrit :

- κα' Τῶν πρώην
- κβ' Πρὸς τὸ τέλος
- κγ' Ὡς ἐκ μακρᾶς
- κδ' Διηνύσαμεν τῆς νηστείας

Il est donc intéressant de constater qu'il a vraiment existé une tradition des homélies *De statuis* avec 24 pièces, et peut-être même avec un ordre qui alternait légèrement. Mais nous comprenons la raison pour laquelle la tradition éditée nous a laissés croire qu'il y avait seulement 22 (ou 21 d'après Montfaucon) homélies : en effet, le premier éditeur, John Harmer, prétendit qu'il y a 22 homélies et tous le suivirent en répétant la même chose pendant quatre siècles, même s'il est évident, à partir des manuscrits, qu'il existe une tradition avec 24 homélies.

Cependant, tout cela ne contredit pas l'existence d'une tradition avec 21 homélies. Une telle tradition a aussi sans doute existé. Un manuscrit qui est très intéressant, l'Oxford, Bodleian Library, Rawlinson G. 159-160, présente les 24 homélies habituelles, numérotées de 1 à 24 ; mais après la 21^e homélie, il y a la remarque suivante : Τέλος πέφυκε τῆ δέλτῳ τῆδε τῶν ἀνδρίαντων ὁμίλιαι κα΄. La question qui se pose est laquelle des deux traditions est la plus ancienne. Il est vrai que les manuscrits les plus anciens de ce texte, le Vaticanus Barberianus graecus 528 et le Sinaï, Monè tes Hag. Aikaterinès 375, qui sont tous les deux du IX^e s., ont chacun 21 homélies. Mais, n'oublions pas que la correction des numéros qui se trouve dans le Vaticanus gr. 558, du XI^e s., remonte à des manuscrits antérieurs, qui comportaient 24 homélies. Finalement, le Rawlinson G. 159-160, qui est du X^e s., démontre aussi qu'au X^e s. les deux versions – 21 et 24 homélies – étaient connues.

Que l'homélie *Ad illuminandos catechesis* 2 (numéro 21 dans les manuscrits) fasse partie des homélies *De statuis*, cela est accepté depuis longtemps, et Van de Pavard en a donné la preuve dans son livre. Il l'a démontré par une analyse exhaustive du contenu des homélies, les comparant les unes avec les autres. Nous ne reviondrons pas en détail sur son argumentation, mais encourageons plutôt le public à lire son ouvrage.

Mais, il reste maintenant à examiner le contenu des homélies 23 et 24, *De decem millium talentorum debitore* et *In Psalmum* 145, pour voir s'il y a des correspondances avec les autres homélies *De statuis*, un travail que Van de Pavard n'a pas fait, parce qu'il ne semble pas avoir vu la parenté de ces deux homélies avec la série, puisqu'il n'en fait aucune mention dans son livre. C'est ce que nous allons examiner, même si ce n'est que de façon très sommaire pour l'instant¹³.

Commençons avec l'homélie 23, *De decem millium talentorum debitore* (PG 51, 17-30). Sa parenté est évidente avec les homélies *De statuis* : l'homélie fut délivrée pendant le Carême. La question des serments revient, typique de la série, et dès les premières lignes de l'homélie, Jean Chrysostome évoque sa maladie, qui l'empêcha de prêcher pendant plusieurs jours : « Je me sens devant vous comme si je revenais d'un long voyage ... mais sachez que ce n'est pas l'indifférence, mais la maladie qui est la raison de ce silence¹⁴. » Cela recoupe ce qu'il a dit sur sa maladie dans l'homélie 19 : « ... mais la maladie m'a obligé à rester à la maison contre ma volonté¹⁵ ». Donc, l'homélie *Sur les dix mille talents* devait être prononcée pendant les mêmes jours que l'homélie 19 Πρὸς τὸ τέλος.

13. Une étude approfondie, bien nécessaire, différerait encore trop longtemps la publication de cet article. C'est notre intention de nous consacrer à cela un peu plus tard.

14. PG 51, 17 : Ὡς ἐκ μακρᾶς ἀποδημίας ἐπανελθὼν πρὸς ὑμᾶς ... ἀλλὰ σὺγγνωτε, οὐδὲ γὰρ ῥαθυμίας, ἀλλὰ ἀσθενείας ἦν ἡ σιγή.

15. PG 49, 187 : ἀλλ' ἡμᾶς ἡ ἀσθένεια καὶ ἄκοντας οἴκοι μένειν κατηνάγκαζε.

Si l'on est d'accord sur ce point, cela aura une implication sur l'ordre des homélies tel qu'il fut fixé par Frans Van de Pavverd. Voici l'ordre qu'il donne :

19 : Πρὸς τὸ τέλος (n° 20 Montfaucon et Migne).

20 : Κατερυφήσατε τῶν ἀγίων (n° 19 Montfaucon et Migne).

21 : Τῶν πρώην εἰρημένων (*Ad illuminandos catechesis* 2).

22 : Ἀπὸ τῆς ῥήσεως (n° 21 Montfaucon et Migne).

Ainsi donc, si on veut s'en tenir aux preuves et à la logique de Van de Pavverd (ce qui n'est pas nécessairement la position de l'auteur de ces lignes, car il doute que Ἀπὸ τῆς ῥήσεως soit la dernière homélie de la série), il faudrait placer le *De decem millium talentorum debitore* tout de suite après son homélie 20 (ou l'homélie 19 selon la tradition – κατερυφήσατε τῶν ἀγίων). Ou bien, à cause des explications que donne Jean Chrysostome, en parlant de sa longue absence, on pourrait placer l'homélie *De decem millium talentorum debitore* avant l'homélie 19 (20 chez Van de Pavverd), parce que, dans cette dernière homélie, il ne fait que mentionner sa maladie, tandis que dans *De decem millium talentorum debitore* il en parle à plusieurs reprises. Cela explique que, dans l'homélie 19 (Κατερυφήσατε), il ne ressent plus le besoin de donner les raisons de son absence, mais y fasse seulement une référence rapide puisqu'il s'est déjà expliqué dans l'homélie précédente, le *De decem millium talentorum debitore*.

S'il y a dans les homélies *De statuis* une caractéristique que l'on pourrait retenir comme leur marque distinctive, c'est l'aversion de Jean Chrysostome à l'égard des serments. Déjà, vers le début de l'homélie *De decem millium talentorum debitore*, il y a une mention à ce sujet : « Pendant tout le carême nous n'avons joué que sur une corde, en lisant pour vous la loi sur les serments¹⁶. » Le fait qu'il a dit « pendant tout le carême » montre bien aussi que nous parlons toujours ici du même carême, celui de l'année 387.

L'homélie 23, *De decem millium talentorum debitore* est aussi riche en références sur le pardon et la réconciliation, ce qui fait penser aux événements que le peuple d'Antioche venait de connaître, la terreur, la répression, les mesures punitives imposées à la ville, les arrestations et les exécutions... et qui semblent d'ailleurs être évoqués par certaines paroles du prédicateur. Il y a de nombreux exemples de ce genre dans l'homélie. Nous en donnerons deux ici : « ... s'il ne faut se souvenir des péchés, c'est seulement de ses propres péchés qu'il faut se souvenir » (autrement dit, le renversement des statues et les autres offenses à l'empereur)¹⁷. Et plus loin : « Dépêchons-nous donc de nous purifier de la colère, et de nous réconcilier avec les personnes mal disposées à notre égard, vu que ni les prières, ni les aumônes, ni les jeûnes, ni la participation aux mystères,

16. PG 51, 18 : Ἦδη μὲν οὖν μίαν ἐκρούσαμεν νευρὰν δι' ὅλης τῆς τεσσαρακοστῆς, τὸν περὶ τῶν ὀρκῶν νόμον ὑμῖν ἀναγιγνώσκοντες.

17. PG 51, 30 : εἰ γὰρ μεμῆσθαι ἀμαρτημάτων, τῶν οἰκείων δεῖ μεμῆσθαι μόνον.

ni toute autre pratique, si nous conservions le souvenir des injures, ne pourra nous protéger ce jour là » (celui du Jugement)¹⁸.

Il y a là, sans doute, une allusion aux offenses commises par le peuple d'Antioche lui-même contre l'honneur de l'empereur, c'est-à-dire au renversement des statues. Ici Jean Chrysostome encourage le peuple à se relever et l'assure que tout va bien aller, malgré sa mauvaise conduite passée : « Alors, ne nous relâchons pas, point de paresse dans la prière. Même si nous étions tombés dans l'abîme du mal, le Seigneur pourrait nous en retirer rapidement¹⁹. »

On trouve ensuite une citation de l'*Épître de Paul à Timothée*, dont le texte est en grande partie le sujet de la première homélie. Ici, Jean Chrysostome répète un passage qu'il a cité dans la première homélie : « Ne vous hâtez d'imposer les mains à personne ; et ne partagez pas les péchés d'autrui » (Timoth. 5, 22)²⁰. On repère encore une citation de l'*Épître aux Hébreux* sur l'autorité : « Obéissez à vos supérieurs et soyez-leur soumis ; car ils veillent sur vos âmes et ils devront rendre compte » (Hébr. 13, 17)²¹. C'est là un autre thème majeur des homélies *De statuis* et de l'homélie 5, τῶν τριῶν Παίδων, en particulier²².

Dans l'homélie 24, *In Psalmum* 145, il n'y a pas de référence directe aux événements, mais cela ne doit pas être pris comme un absolu quand on veut déterminer si l'une des homélies appartient à la série. Dans les homélies 9 et 10, il n'y a pas non plus de référence aux événements. Jean Chrysostome était alors préoccupé par quelques passages du livre de la *Genèse* qu'il voulait commenter, ce que pourtant, à cause de ces événements, il n'arrivait pas à faire²³.

L'homélie 24 est d'abord une homélie prononcée pendant la Semaine Sainte, Ῥηθεῖσα εἰς τὴν μεγάλην ἑβδομάδα. Tout au début, on note le soulagement

18. PG, 51, 30 : Οὕτω μηδὲν τοίνυν σπουδάζωμεν, ὡς ὀργῆς καθαρεύειν, καὶ τοὺς πρὸς ἡμᾶς ἀηδῶς ἔχοντας καταλλάττειν, εἰδότες ὅτι οὔτε εὐχή, οὔτε ἐλεημοσύνη, οὔτε νηστεία, οὔτε κοινωνία μυστηρίων, οὔτε ἄλλο τῶν τοιούτων οὐδὲν, ἐὰν μνησικακῶμεν, δυνήσεται ἡμῶν προστῆναι κατὰ τὴν ἡμέραν ἐκείνην...

19. PG 51, 27 : Μὴ τοίνυν ἀναπίπτωμεν, μηδὲ ὀκνῶμεν ἐν ταῖς εὐχαῖς. Κὰν γὰρ πρὸς αὐτὸ τῆς κακίας κατενεχθῶμεν τὸ βάραθρον, ταχέως ἐκεῖθεν ἡμᾶς ἀνασπάσαι δυνήσεται.

20. PG 51, 23. Il avait déjà utilisé la même citation dans la première homélie (PG 49, 17) : Χεῖρας ταχέως μηδενὶ ἐπιτίθει μηδὲ κοινώνει ἀμαρτίαις ἄλλοτρίαις.

21. PG 51, 23 : Πείθεσθε τοῖς ἡγουμένοις ὑμῶν καὶ ὑπέικετε· αὐτοὶ γὰρ ἀγρυπνοῦσιν ὑπὲρ τῶν ψυχῶν ὑμῶν, ὡς λόγον ἀποδώσοντες·

22. PG 49, 81.

23. Cf. F. VAN DE PAVERD, p. 63 : « Homelies 9 and 10 are the only sermons in which there is not the slightest reference to contemporary events. Perhaps he wished to at last deal with certain questions about Genesis. He had already postponed this three times, as he needed a number of successive days to answer them. »

d'être arrivé au terme d'un carême difficile : « Nous avons terminé le voyage du jeûne et nous sommes arrivés au port, par la grâce de Dieu. Mais, ne nous détendons pas parce que nous sommes arrivés ; mais au contraire, soyons plein de zèle parce que nous sommes bien arrivés au but²⁴. » Puis, tout de suite après, on trouve peut-être une allusion à ce qui pourrait être le pardon de Théodose : « C'est dans cette grande semaine que le temps de la tyrannie du diable est venu à sa fin, que la mort a été éteinte, que le fort a été enchaîné, que ses instruments ont été pillés, le péché enlevé et la malédiction effacée²⁵. »

À part les allusions évoquées ci-dessus, il y a aussi dans cette homélie assez de nuances et des similitudes pour laisser penser qu'il s'agit bien d'une des homélies *De statuis* et même de la dernière, à cause de son ton réconciliateur, libérateur, consolateur, et d'une impression de soulagement général. Après le drame des homélies précédentes, après l'éclat de l'homélie 21, Ἀπὸ τῆς ῥήσεως, qui porte sur le retour de Flavien et sur le pardon de Théodose, et qui fut généralement reçue comme la dernière des homélies, voilà le dénouement parfait de la série. Le temps est venu de se détendre, tout est du passé maintenant, le temps est venu de fêter Pâques, de louer le Seigneur et de se concentrer sur la prière et sur ses effets bénéfiques.

Andrius VALEVICIUS

Université de Sherbrooke, QUÉBEC

RÉSUMÉ : Dans cet article, nous voulons montrer qu'il y a une tradition ancienne des homélies *De statuis* de Jean Chrysostome avec 24 homélies au lieu des 21 ou 22 communément acceptées. C'est par une lecture attentive des catalogues et par une vérification dans les manuscrits que nous sommes arrivé à cette conclusion.

ABSTRACT : In this article I would like to demonstrate that there are versions of the *Homilies on the Statues* by John Chrysostom with 24 homilies instead of 21 or 22 homilies, as is usually accepted. I came to this conclusion by carefully studying the catalogues and by checking in the manuscripts themselves.

24. PG 55, 519 : Διηνύσαμεν τῆς νηστείας τὸν πλοῦν, καὶ πρὸς τὸν λιμένα τῆ τοῦ θεοῦ χάριτι λοιπὸν κατηντήσαμεν· ἀλλὰ μὴ διὰ τοῦτο ῥαθυμῶμεν, ἐπειδὴ πρὸς τὸν λιμένα κατηντήσαμεν, ἀλλὰ διὰ τοῦτο σπουδάζωμεν μᾶλλον, ἐπειδὴ πρὸς τὸ τέλος ἐφθάσαμεν.

25. PG 55, 519 : Καὶ γὰρ ἐν ταύτῃ τῇ ἑβδομάδι τῇ μεγάλῃ ἡ χρονία τοῦ διαβόλου κατελύθη τυραννίς, ὁ θάνατος ἐσβέσθη, ὁ ἰσχυρὸς ἐδέθη, τὰ σκευὴ αὐτοῦ διηρπάγη, ἡ ἁμαρτία ἀνηρέθη, ἡ κατάρα κατελύθη.